

Image not found or type unknown



## Enfant mineur scolariser depuis plus de 5 ans en france

Par **marie corinne**, le **07/11/2008** à **23:26**

Bonjour, j'ai un enfant de 12 ans qui est scolariser depuis son arriver en france à l'âge de 7 ans, entre temp son père et moi ( sa mère) nous avons eu un autre enfant âgé de 2 ans, aujourd'hui, nous avons fait une demande de régularisation et nous avons obtenues un titre de séjour ( vie privée familiale) je voulé savoir comment faire pour que les enfants soient régulariser à leur tour, je vous en pries dites moi quel son les démarches a suivre cela m'inquiète. EN VOUS REMERCIANT

J'ATTENDS UNE REPONSE AVEC IMPATIENCE

MERCI